



## Alerte en fiscalité canadienne

### Faits saillants du budget des Territoires du Nord-Ouest 2013-2014

Le 7 février 2013

Le 7 février 2013, le ministre des Finances des Territoires du Nord-Ouest, M. J. Michael Miltenberger, a déposé le **budget 2013-2014 du territoire**. En voici les faits saillants :

- Pour 2012-2013, l'excédent de fonctionnement prévu est révisé à 99 millions de dollars. L'excédent de fonctionnement prévu pour 2013-2014 est de 113 millions de dollars.
- Selon les prévisions, l'économie du territoire ne devrait croître que d'environ 0,2 % en 2013-2014.
- Aucun nouvel impôt ou nouvelle taxe n'est annoncé ni aucun changement de taux.
- À compter du 1er avril 2013, les taux par mille d'impôt foncier et de nombreux droits seront rajustés en fonction de l'inflation.
- Répondre aux importants besoins en infrastructure du territoire demeure la priorité du gouvernement. Il est prévu que les investissements d'infrastructure et d'habitation pour 2013-2014 s'élèveront à 139 millions de dollars.
- Le gouvernement prévoit investir 22 millions de dollars en initiatives prioritaires, ce qui comprend la prévention et le mieux-être, le développement économique durable et la conservation et la diversification de l'énergie.

#### L'avenir du Canada

- Deloitte est un cabinet de fiscalité à l'échelle mondiale qui possède la plus importante pratique de fiscalité au Canada, ce qui lui donne une perspective unique sur les politiques fiscales compétitives et les grands moteurs de la prospérité nationale.
- S'il se dote de politiques fiscales adéquates, le Canada peut devenir plus productif et plus compétitif à l'échelle mondiale. La clé consiste à créer un écosystème fiscal qui peut favoriser l'innovation et l'investissement tout en appuyant l'objectif d'un budget équilibré.
- **L'avenir de la productivité**
- **Commentaires de Deloitte**

#### Personnes-ressources

**Associée directrice canadienne, Fiscalité**  
Heather Evans  
416-601-6472

**Leader national de la politique fiscale**  
Albert Baker  
416-643-8753

**Associée directrice en fiscalité, province de Québec**  
Judith Bellehumeur  
514-393-6512

**Associé directeur en fiscalité, régions du Québec**  
Denis de la Chevrotière  
819-797-7419

1, Place Ville-Marie, Bureau 3000  
Montréal, Québec H3B 4T9 Canada

© Deloitte s.e.n.c.r.l. et ses sociétés affiliées.

Ce document est publié par Deloitte s.r.l. à l'intention des clients et amis du Cabinet et ne doit pas remplacer les conseils judicieux d'un professionnel. Aucune mesure ne devrait être prise sans avoir consulté préalablement un spécialiste. Vous utilisez le présent document à vos propres risques.

Deloitte, l'un des cabinets de services professionnels les plus importants au Canada, offre des services dans les domaines de la certification, de la fiscalité, de la consultation et des conseils financiers. Deloitte LLP, société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois de l'Ontario, est le cabinet membre canadien de Deloitte Touche Tohmatsu Limited. Au Québec, Deloitte exerce ses activités sous l'appellation Deloitte s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée constituée en vertu des lois du Québec.

Deloitte désigne une ou plusieurs entités parmi Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société fermée à responsabilité limitée par garanties du Royaume-Uni, ainsi que son réseau de cabinets membres dont chacun constitue une entité juridique distincte et indépendante. Pour obtenir une description détaillée de la structure juridique de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses sociétés membres, voir [www.deloitte.com/ca/apropos](http://www.deloitte.com/ca/apropos).

[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)  
**Désabonnement**

 **Fil RSS Deloitte**

Veuillez ajouter « @deloitte.ca » à votre liste d'expéditeurs autorisés afin d'assurer la livraison à votre boîte de réception et de visualiser les images.